



## Résolution du conseil communal du 28 mars 2017

Le Conseil,

- Entend 1 interpellation du public
- Prend acte des différentes directives pour la sécurité de l'information
- Prend acte des décisions du collège pour :
  - l'achat d'un logiciel de gestion immobilière
- Approuve le montant total pour l'acquisition d'un ensemble de bureaux et entrepôt en vue d'y réaliser 14 logements
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - les uniformes pour les gardiens de la paix
  - la location de fontaines d'eau avec services d'installation et de maintenance
  - le transport de fonds
  - la fourniture de petit matériel d'entretien
  - les contrôles légaux des installations des bâtiments communaux 2017-2019
  - le désamiantage de l'intérieur de l'Hôtel Communal – Avenant 2
  - la mission d'étude et d'encadrement du réaménagement des voiries Kersbeek, Bempt et Verrerie : Tranche ferme (Phase 1 : étude hydrologique et paysagère et Phase 2 : étude détaillée - avant-projet) et Tranche conditionnelle (Phase 3 : réaménagement des espaces publics) – Révision de l'estimation
  - l'acquisition de camionnettes
  - l'achat d'une balayeuse compacte
  - la création de pictogrammes, de visuels, d'une carte stylisée et de dépliants
  - le plan de gestion de la nouvelle Maison de quartier Marconi et des espaces récréatifs et paysagers en intérieur d'îlot
  - le placement de la conduite de gaz et des conduites d'électricité de la future école néerlandophone « De Puzzel »
- Modifie le règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs
- Acquiert un serveur SQL
- Approuve la convention Atout Projet asbl 2017-2019 et augmente de la participation financière de la commune de Forest
- Approuve la prolongation de la convention avec l'asbl Dynamo pour le partage des charges pour le local avenue Victor Rousseau 300
- Approuve la prolongation de la convention d'occupation avec l'asbl Centenaire pour le local avenue Victor Rousseau 300
- Approuve deux conventions dans le cadre de l'ordonnance du 13 février 2003
- Approuve la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la SLRB pour la construction de 12 logements sociaux dont 2 à destination de PMR
- Ratifie la proposition de l'organe de gestion de la bibliothèque publique néerlandophone
- Autorise le collège à intenter une action en justice dans le cadre de la procédure d'expulsion à mener suite à l'occupation illégale des logements en cours de rénovation, place Saint-Denis 6/7/8
- Entend deux interpellations de conseillers communaux

- Met 6 agents en disponibilité
- Octroie 3 pensions
- Octroie 1 indemnité pour frais funéraires
- Approuve 1 réparation pour cause de décès suite à une maladie professionnelle
- Admet 1 agent en stage
- Octroie 3 congés
- Accorde 5 interruptions de carrière
- Remplace la secrétaire communale pendant ses congés
- Remplace 2 mandats